



GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE



**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA
MÉDITERRANÉE**

Trente-et-unième Session

Rome, Italie, 9-12 janvier 2007

AMÉNAGEMENT DES PÊCHERIES MÉDITERRANÉENNES

I. INTRODUCTION

1. Ce document résume les principaux avis et suggestions du Comité scientifique consultatif (CSC) relatif à l'aménagement des pêcheries, tel que contenus dans le rapport de la neuvième session du Comité (document CGPM:XXXI/2007/Inf.5). Les conclusions et avis du Comité de l'Aquaculture sont présentés dans le document CGPM:XXXI/2007/2 dans la mesure où ils ne suggèrent pas de décision de gestion de l'aquaculture. Le document se réfère également aux propositions de Recommandation ou Résolution émanant du CSC, de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), ainsi qu'à la proposition de Recommandation relative au sanctuaire Pélagos pour la conservation des mammifères marins pour laquelle la Commission avait demandé un examen ultérieur par le CSC avant son re-examen¹.

II. SUGGESTIONS ET AVIS DU COMITE SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

Socio-économie

2. Le Comité scientifique consultatif a reconnu l'importance d'assurer un suivi approprié en ce qui concerne le commerce du poisson et les flux des marchés y compris pour les pêches récréative et sportive, et a souligné l'importance de compléter les évaluations de certains stocks ou assemblage d'espèces, par des analyses socioéconomiques des pêcheries dans des GSAs spécifiques ; cela afin d'étayer la formulation d'avis d'aménagement intégrés. Plus particulièrement, le Comité a suggéré de :

- favoriser la collecte de données sur les flux d'importations et exportations entre les différentes zones commerciales, afin de promouvoir l'analyse des marchés ayant un impact sur la gestion des pêcheries;

¹ Paragraphe 35 du Rapport de la 30ème session.

- recueillir et analyser des données préliminaires pertinentes sur les pêches récréative et sportive;
- inviter les Membres à recueillir les données socioéconomiques et les informations définies dans la Tâche 1 de la CGPM.

Environnement et écosystèmes marins

3. Le CSC a noté les progrès réalisés en matière de coopération avec les organisations internationales partenaires (ACCOBAMS, IUCN, WWF et PNUE-RAC/SPA) notamment dans le domaine de l'impact de la pêche sur les espèces protégées et/ou menacées, l'identification de zones et habitats sensibles et plus particulièrement la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches. Le Comité a suggéré que la collaboration avec la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée (CIESM) ainsi qu'avec le Secrétariat du Sanctuaire Pelagos soient également renforcée. Le CSC a plus particulièrement suggéré de:

- développer des études de cas sur l'approche écosystémique des pêches, notamment en intégrant des paramètres socioéconomiques et des éléments liés au fonctionnement des écosystèmes;
- établir un Groupe de travail transversal sur les prises accessoires/prises accidentelles;
- élaborer un inventaire/synthèse des études publiées sur les pêcheries et la biodiversité dans les zones d'eaux profondes;
- évaluer l'impact de différents types d'émetteurs d'ultrason sur les cétacés et les espèces de poisson;
- étendre le processus de collecte de données sur les cétacés, afin de couvrir d'autres espèces menacées ou sensibles, comme les tortues et les requins;
- définir des critères scientifiques sur la base desquels sera octroyé le statut de zone de restriction de la pêche.

Suivi de l'état des ressources halieutiques

4. Le CSC a passé en revue les résultats concernant 22 évaluations correspondant à neuf stocks d'espèces démersales et 14 stocks de petits pélagiques, incluant 7 stocks partagés dans 7 GSAs. Le CSC a pris note des avis du SCSA concernant la gestion des ressources démersales et des petits pélagiques tels que résumés à l'annexe F du Rapport du Comité (document CGPM/XXXI/2007/Inf.5) et a demandé au Sous-Comité que ces avis soient complétés à l'avenir avec les informations et données stipulées dans la Recommandation CGPM/2006/1.

5. Le CSC a également formulé les suggestions suivantes:

Evaluations des stocks et formulation des avis de gestion

- établir un groupe d'experts pour définir les écosystèmes dans la zone de la CGPM;
- encourager l'utilisation de modèles composites et d'analyses directes de survie dans les évaluations de stocks;
- utiliser les résultats des campagnes de chalutage (MEDITS), notamment pour identifier des indicateurs biologiques;
- développer la coopération dans la zone de la mer Noire par l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet régional de soutien à la gestion des pêcheries;
- améliorer le format de présentation des évaluations de stocks et des avis scientifiques y afférents, de manière à inclure, les paramètres concernant les mesures techniques proposées.

Espèces prioritaires et stocks partagés

6. Le CSC a invité la Commission à adopter en tant que Résolution de la CGPM: i) la liste des espèces prioritaires (Annexe A) et ii) la liste des stocks partagés (Annexe B), telles que mises à jour par le Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCSA).

Statistiques et information

7. Le CSC a appelé l'attention de la Commission sur l'importance d'assurer un suivi aux conclusions des Groupes de travail transversaux sur la mesure et la standardisation de l'effort de pêche et sur l'évaluation des stocks et les Unités Opérationnelles. Ce faisant, il a mis l'accent sur le besoin de poursuivre les travaux concernant l'allocation de la mortalité par pêche et la calibration et la standardisation de l'effort de pêche en tenant compte de la dimension spatiale de l'effort de pêche.

8. Le CSC a en particulier invité la Commission à:

- adopter en tant que Résolution de la CGPM, la matrice de la Tâche 1, reproduite à l'Annexe C de ce document, en considérant que ses composantes Tâches 1.1 et 1.2 devraient être obligatoires pour l'ensemble des Membres, alors que les composantes Tâches 1.3, 1.4 et 1.5 (de la Tâche 1), feraient l'objet d'une application progressive pour tenir compte des difficultés potentielles que peuvent rencontrer certains Membres;
- approuver le tableau des paramètres pour la mesure de l'effort de pêche tant sur le plan de la capacité de pêche que sur le plan de l'activité de pêche (Annexe D) et inviter les Membres à s'y référer pour communiquer au Secrétariat les données sur l'effort de pêche;
- envisager de présenter une demande d'adhésion au Groupe de Travail Chargé de Coordonner les statistiques des pêches (CWP);
- adopter la nomenclature des GSAs telle que révisée (Annexe E);
- inviter les projets régionaux de la FAO à poursuivre leurs efforts de collecte de données et de contribution au renforcement du système statistique et d'information de la CGPM et à aider les pays concernés dans leurs travaux relatifs à la mesure de l'effort de pêche, notamment l'intensité de pêche pour les ressources démersales;
- adopter en tant que Résolution de la CGPM, la segmentation des flottes du CSC (Annexe F).

III. PROPOSITIONS DE RECOMMANDATION**Proposition de Recommandation émanant des travaux du CSC**

9. Se basant sur les conclusions du SCSA, et notamment les résultats de l'atelier sur la standardisation des méthodes de sélectivité appliquée au chalutage, tenu à Sète, France, en Février 2005 (document GFCM/31/2007/Dma.6), le CSC a invité la Commission à :

- Adopter une recommandation visant à utiliser un maillage carré de 40 mm pour le cul des chaluts de fond et à envisager sa mise en œuvre graduelle, compte tenu de la nécessité d'évaluer les effets socio-économiques possibles d'une telle mesure, notamment pour les activités de pêche côtières dans certaines GSAs.

Proposition de Recommandation relative au sanctuaire Pelagos pour la conservation des mammifères marins

10. Conformément à la décision prise à la 30^{ème} session de la Commission, le Comité scientifique consultatif a re-examiné la question du sanctuaire Pelagos. Il a noté que ce sanctuaire avait été doté du statut d'ASPIM (aire spécialement protégée d'intérêt méditerranéen) et qu'il pourrait contribuer à l'amélioration des connaissances sur les populations de cétacés et leur habitat et, en définitive, sur leurs interactions avec les activités humaines, en particulier la pêche. Par ailleurs, la Commission reste saisie de cette proposition de recommandation, telle qu'elle figure au document CGPM:XXXI/2007/Inf.8.

Proposition de Recommandations de la CICTA relatives à des pêcheries Méditerranéennes

11. La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a adopté, lors de sa 15^{ème} session extraordinaire (Croatie, Novembre 2006), les Recommandations suivantes concernant la pêche en Méditerranée:

- [06-05]-Recommandation de la CICTA concernant la mise en œuvre d'un programme pluriannuel pour le rétablissement du thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée;
- [06-07]-Recommandation de la CICTA sur l'engraissement du thon rouge;
- [06-11]-Recommandation de la CICTA établissant un programme pour le transbordement.

12. Le texte de ces propositions est reproduit dans le document CGPM:XXXI/2007/Inf.9.

IV. MESURES SUGGÉRÉES POUR LA COMMISSION

13. La Commission est invitée à examiner les conclusions et avis émanant de son Comité scientifique consultatif et à approuver ceux qu'elles jugent appropriés.

14. La Commission est également invitée à examiner, pour adoption éventuelle, les projets de Recommandation concernant le Sanctuaire pelagos ainsi que celles adoptées par la CICTA en 2006, concernant la Méditerranée.

ANNEXE A

Liste des espèces prioritaires

English common name	Scientific name
Danube sturgeon(=Osetr)	<i>Acipenser gueldenstaedtii</i>
Starry sturgeon	<i>Acipenser stellatus</i>
Sturgeon	<i>Acipenser sturio</i>
European eel	<i>Anguilla anguilla</i>
Giant red shrimp	<i>Aristaeomorpha foliacea</i>
Blue and red shrimp	<i>Aristeus antennatus</i>
Bogue	<i>Boops boops</i>
Common dolphinfish	<i>Coryphaena hippurus</i>
Horned octopus	<i>Eledone cirrosa</i>
Musky octopus	<i>Eledone moschata</i>
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>
Beluga	<i>Huso huso</i>
Shortfin mako	<i>Isurus oxyrinchus</i>
Porbeagle	<i>Lamna nasus</i>
European squid	<i>Loligo vulgaris</i>
Blackbellied angler	<i>Lophius budegassa</i>
Monkfish or angler	<i>Lophius piscatorius</i>
Whiting	<i>Merlangius merlangus</i>
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>
Blue whiting	<i>Micromesistius poutassou</i>
Red mullet	<i>Mullus barbatus</i>
Striped red mullet	<i>Mullus surmuletus</i>
Norway lobster	<i>Nephrops norvegicus</i>
Black spot seabream	<i>Pagellus bogaraveo</i>
Common pandora	<i>Pagellus erythrinus</i>
Common spiny lobster	<i>Palinurus elephas</i>
Pink spiny lobster	<i>Palinurus mauritanicus</i>
Deepwater rose shrimp	<i>Parapenaeus longirostris</i>
Bluefish	<i>Pomatomus saltatrix</i>
Blue shark	<i>Prionace glauca</i>
Turbot	<i>Psetta maxima</i>
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>
Round sardinella	<i>Sardinella aurita</i>
Atlantic mackerel	<i>Scomber scomber</i>
Common cuttlefish	<i>Sepia officinalis</i>
Common sole	<i>Solea vulgaris</i>
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>
Albacore	<i>Thunnus alalunga</i>
Bluefin tuna	<i>Thunnus thynnus</i>
Mediterranean horse mackerel	<i>Trachurus mediterraneus</i>
Atlantic horse mackerel	<i>Trachurus trachurus</i>
Swordfish	<i>Xiphias gladius</i>

ANNEXE B

Liste des stocks partagés

English common name	Scientific name	Area	Countries
Dolphin fish	<i>Coryphaena hippurus</i>	Western Mediterranean.	Italy, Malta, Spain and Tunisia
Horned octopus	<i>Eledone cirrhosa</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy and Serbia-Montenegro
Musky octopus	<i>Eledone moschata</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>	Aegean Sea	Greece and Turkey
Anchovy	<i>Engraulis encrasicolus</i>	Gulf of Lions	France and Spain
Shortfin mako	<i>Isurus oxyrinchus</i>	All Mediterranean	All countries
Porbeagle	<i>Lamna nasus</i>	All Mediterranean	All countries
European squid	<i>Loligo vulgaris</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Blackbellied angler	<i>Lophius budegassa</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Monkfish or angler	<i>Lophius piscatorius</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	Gulf of Lions	France and Spain
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	North Tyrrhenian and Corsica	Italy and France
Hake	<i>Merluccius merluccius</i>	Sicily Channel	Italy, Tunisia, Libya and Malta
Blue whiting	<i>Micromesistius poutassou</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy and Serbia-Montenegro
Blue whiting	<i>Micromesistius poutassou</i>	North Tyrrhenian and Corsica	Italy and France
Red mullet	<i>Mullus barbatus</i>	Western Mediterranean	Corsica and Sardinia
Red mullet	<i>Mullus barbatus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Striped red mullet	<i>Mullus surmuletus</i>	Western Mediterranean	Corsica and Sardinia
Norway lobster	<i>Nephrops norvegicus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Norway lobster	<i>Nephrops norvegicus</i>	North Tyrrhenian and Corsica	Italy and France
Black spot seabream	<i>Pagellus bogaraveo</i>	Alboran Sea and the Straits of Gibraltar	Spain and Morocco
Common pandora	<i>Pagellus erythrinus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Common spiny lobster	<i>Palinurus elephas</i>	Western Mediterranean	Corsica and Sardinia
Common spiny lobster	<i>Palinurus elephas</i>	Sicily channel	Tunisia and Italy
Pink spiny lobster	<i>Palinurus mauritanicus</i>	Sicily channel	Tunisia and Italy
Deepwater rose shrimp	<i>Parapenaeus longirostris</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy and Serbia-Montenegro
Blue shark	<i>Prionace glauca</i>	All Mediterranean	All countries
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>	Aegean Sea	Greece and Turkey
Atlantic mackerel	<i>Scomber scomber</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Common cuttlefish	<i>Sepia officinalis</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Common sole	<i>Solea vulgaris</i>	Adriatic Sea	Albania, Croatia, Italy, Slovenia and Serbia-Montenegro
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	Adriatic Sea	Croatia, Italy, Slovenia
Albacore	<i>Thunnus alalunga</i>	All Mediterranean	All countries
Bluefin tuna	<i>Thunnus thynnus</i>	All Mediterranean	All countries
Swordfish	<i>Xiphias gladius</i>	All Mediterranean	All countries

ANNEXE C

Table des paramètres de la mesure de l'effort de pêche

Engin	Nombre et dimension	Capacité	Activité	Effort Nominal
Drague (pour mollusques)	- Ouverture (largeur)	- TN	- Temps de pêche	- Drague - surface de fond
Chalut (incluant drague pour les poissons plats)	- Type chalut (pélagique, de fond) - TN et/ou TJB - Puissance - Maille - Dimension du filet (ouverture) - Vitesse	- TN	- Temps de pêche	- TN *jours - TN *heures - CV *jours
Senne tournante	- Longueur et chute du filet - TN - Intensité de la lumière - Nombre de petites barques	- TN - Longueur et chute du filet	- Temps total de recherche	- TN * Opérations de pêche - Longueur du filet * Opérations de pêche
Filets	- Type de filets (e.g. trémail, FMD, etc.) - Longueur du filet (réglementaire) - TN - Surface du filet - Maille	- Longueur et chute du filet	- Temps de pêche	- Longueur du filet * jours - Surface du filet*jours
Palangres	- Nombre d'hameçons - TN - Nombre de palangres - Caractéristiques des hameçons - Appât	- Nombre d'hameçons - Nombre de filières de palangre	- Temps de pêche	- Nombre d'hameçons * heures - Nombre d'hameçons * jours - Nombre de filières de palangre * jours/heures
Madragues	- TN	- Nombre de madragues	- Temps de pêche	- Nombre de madragues * jours
Senne tournante/DCPs	- Nombre de DCPs		- Nombre de sorties	- Nombre de DCPs * Nombre de sorties



Tâche 1 de la CGPM: Unités Opérationnelles

GSA ou autre (spécifier): _____

Segmentation de la flotte	No. de bateaux
A Engin mineur sans moteur	< 6
B Engin mineur avec moteur	< 6
C Engin mineur avec moteur	6 - 12
D Chalut	6 - 12
E Chalut	12 - 24
F Chalut	> 24
G Senne tournante	6 - 12
H Senne tournante	12 - 24
I Palangre	12 - 24
J Chalut pélagique	12 - 24
K Senne à thon	12 - 24
L Drague	12 - 24
M Polyvalent	12 - 24

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	20	25	98	99	National
Filet tournants	Sennes	Chaluts	Dragues	Filets soulevés	Engins Retombants	Filets Maillants Et Filets Emmelants	Pièges	Lignes Et Hameçons	Engins De Pêche Par Accrochage Ou Par Blessure	Engins De Récolte	Divers	Engins De Pêche Récréative	Autres	Engins Inconnus Ou Non Spécifiés	Régional

Catégorie d'engins de pêche

Tâche 1.1

Variables flotte et zone
Nombre de bateaux
Capacité

Tâche 1.3

Variables composantes économiques
Jauge brute
Puissance
Emploi
Part des salariés
Poids des quantités débarquées
Valeur des quantités débarquées
Valeur des bateaux de la flottille
Jours de pêche/année par bateaux
Heures de pêche/jour par bateaux
Coût de la pêche/jour par bateaux
Frais fixes annuels par bateaux

Tâche 1.2

Principale ressource et variables des composantes activité par OU
Code de l'Unités Operationelle
Activité
Engin de pêche
Espèces ciblées
Principales ressources associés
Période de pêche
Nombre de bateaux
Zone de pêche

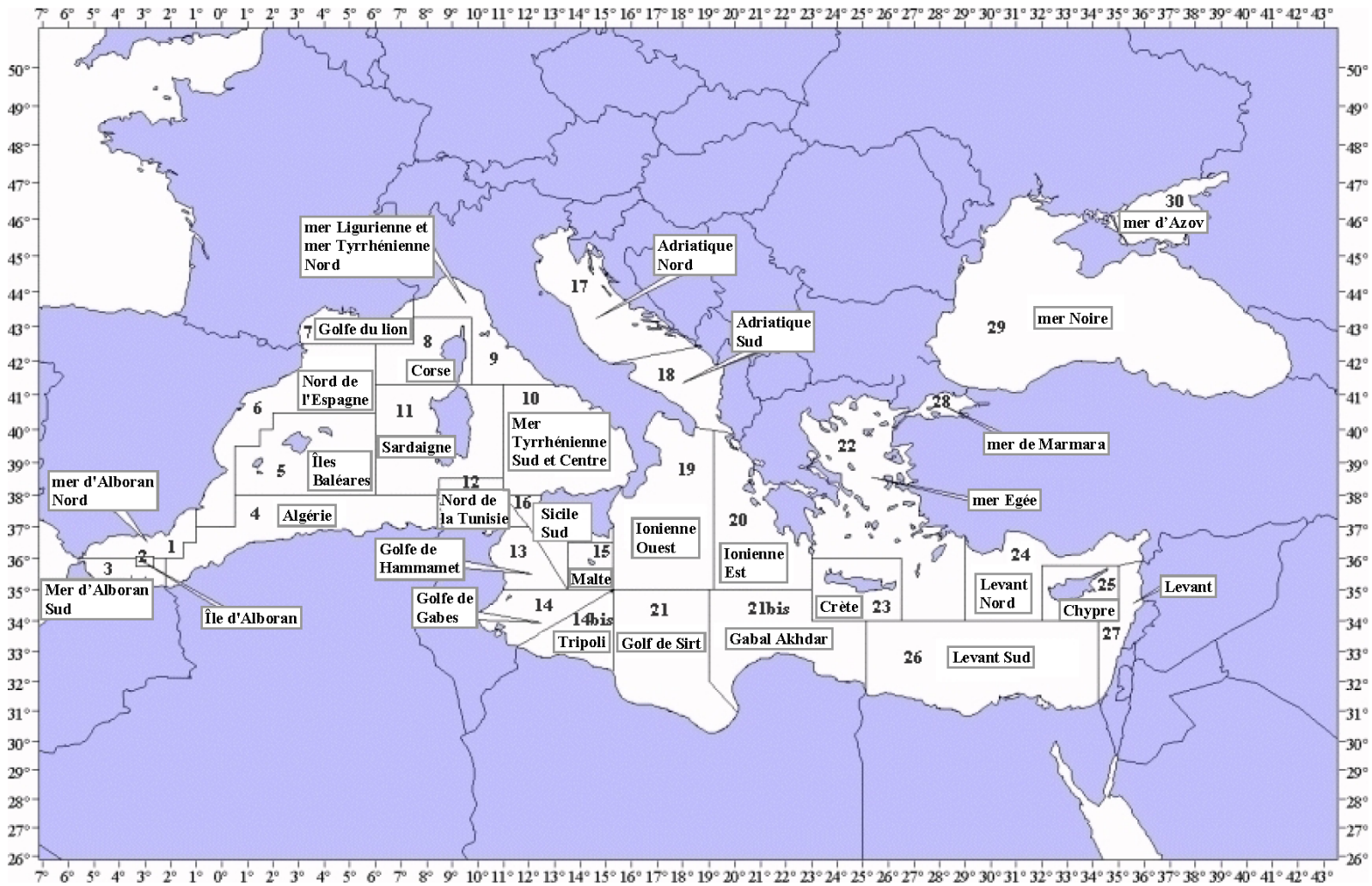
Tâche 1.4

Variables effort
Capture/Débarquement
Mesure de l'effort
CPUE / LPUE
Rejets
Prises accessoires

Tâche 1.5

Paramètres biologiques provisoires
Eventail de tailles des espèces
Taille moyenne
Sexe
Matûrité
Points de référence biologiques

Tâche 1 de la CGPM: Unités Opérationnelles



Sous-régions géographiques (GSSAs)

ANNEXE F

Segmentation de la flotte

Groupes	< 6 mètres	6-12 mètres	12-24 mètres	Plus de 24 mètres
1. Engins mineurs sans moteur	A	←		
2. Engins mineurs avec moteur	B	C		
3. Chalutl	⇒	D	E	F
4. Senne tournante		G	H	←
5. Palangre			I	
6. Chalut pélagique		⇒	J	←
7. Senne à thon			K	←
8. Drague		⇒	L	
9. Polyvalent			M	

Segments Description

A- Minor Gear without engine. All vessels less than 6 metres in length without an engine (wind or oar propulsion). Exceptionally, vessels without engine longer than 6 metres can be included.

B- Minor Gear with engine less than 6 m. length. All vessels under 6 metres length with engine, excluding trawl vessels.

C- Minor Gear with engine between 6 to 12 metres. All vessels between 6 to 12 metres length with engine, excluded specific gears as demersal trawl, purse seine, pelagic trawl and dredge.

D- Trawlers less than 12 m. length. All demersal trawlers less than 12 metres. Exceptionally, trawl vessels under 6 metres can be included.

E- Trawlers between 12 to 24 m. Demersal trawl between 12 to 24 metres.

F- Trawlers of more than 24 m. Demersal trawl with length of more than 24 metres

G- Purse Seines between 6 to 12 m.

H- Purse Seines between 12 to 24 m. Excluded Tuna Seine. Exceptionally, Purse Seines vessels of more than 24 metres, can be included

I- Long line of more than 12 m. Long line as exclusive gear more than 12 m. Exceptionally, vessels more than 24 metres, can be included.

J- Pelagic Trawlers. All Pelagic Trawl vessels, but normally this group is between 12 to 24 metres.

K- Tuna Seine. All Tuna Seine vessels.

L- Dredge. All Dredge vessels. Normally this group is between 12 to 24 metres, but exceptionally dredges under 12 metres can be included.

M- Polyvalent (and Other) longer than 12 m. All vessels longer than 12 metres, that use different gears along the year or use a gear not already listed in this classification.